

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

15 DECEMBRE 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Renouvellement de la
convention de mise à
disposition pour la
réalisation d'une
cartographie sur le
territoire de la
communauté
d'agglomération Saint-
Germain Boucles de Seine**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-
Laye
atteste que le présent document
a été publié le 19 décembre 2016
par voie d'affichages
~~notifié~~
transmis en sous-préfecture
le 16 décembre 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 19 décembre 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

L'an deux mille seize, le 15 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 8 décembre deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Madame RICHARD à Madame BOUTIN
Monsieur JOLY à Monsieur LAMY
Monsieur MIGEON à Monsieur SOLIGNAC
Madame AGUNET à Monsieur ROUSSEAU
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET
Madame ANDRE à Madame de CIDRAC
Monsieur HAÏAT à Madame VANTHOURNOUT
Madame CERIGHELLI à Madame GOMMIER
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Secrétaire de séance :

Madame ADAM

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20161215-16-I-09b-DE
Date de télétransmission : 16/12/2016
Date de réception préfecture : 16/12/2016

N° DE DOSSIER : 16 I 09b

OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION POUR LA REALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE

RAPPORTEUR : Madame BOUTIN

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Afin de faciliter l'élaboration de son projet de territoire, la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) souhaite se doter d'une cartographie et, à terme, d'un Système d'Information Géographique (S.I.G).

La Ville de Saint-Germain-en-Laye disposant d'un Système d'Information Géographique (S.I.G) ainsi que d'une personne occupant les fonctions de Géomaticien pour son développement, les deux collectivités ont convenu de passer une convention pour la mise en œuvre de ce projet.

Par délibération en date du 29 septembre 2016, le Conseil Municipal a approuvé cette convention pour une durée de 6 mois, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016. L'article 2 de la convention prévoit sa reconduction expresse.

Afin d'achever la mission en cours, la Ville souhaite renouveler la convention dans les mêmes termes pour une durée de 6 mois, soit du 1^{er} janvier au 30 juin 2017.

La convention prévoit la mise à disposition :

- d'un agent à hauteur de 50% de son temps de travail,
- du logiciel (ArcGis) permettant l'administration, la mise à jour et l'exploitation des données.

L'imprimante spécifique de la Ville permettant l'impression en format A0 pour la réalisation des plans et cartes sera également utilisée.

Les frais inhérents à cette mise à disposition feront l'objet d'un remboursement par la Communauté d'Agglomération.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le renouvellement pour 6 mois de la mise à disposition du logiciel permettant le développement d'un Système d'Information Géographique de la Ville et de l'agent chargé de sa mise en œuvre auprès de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

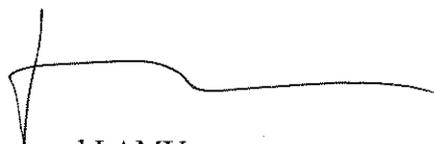
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER,
Monsieur DEGEORGE, Madame CERIGHELLI (procuration à Madame GOMMIER),
Monsieur ROUXEL votant contre,

APPROUVE le renouvellement pour 6 mois de la mise à disposition du logiciel permettant le développement d'un Système d'Information Géographique de la Ville et de l'agent chargé de sa mise en œuvre auprès de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye